



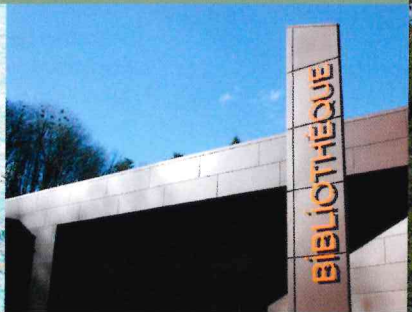
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
ÉPINAL

On n'est pas bien  ?

PASS
communautaire



Cette carte est gratuite,
elle permet de bénéficier
de tarifs préférentiels
sur des équipements
culturels et sportifs
de la Communauté
d'Agglomération d'Épinal
et de la Ville d'Épinal



→ OÙ L'UTILISER ?

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Base Natur'O Épinal
Base de Loisirs La Chapelle-aux-Bois
Bassin d'été Charmes
Piscine Germain Creuse Golbey
Piscine Iris Épinal
Piscine Olympique Roger Goujon Épinal
Piscine Léderlin Thaon-les-Vosges
Patinoire Épinal
Bibliothèque multimédia intercommunale Épinal et Golbey
Médiathèque Deyvillers - La Vôge-les-Bains - Thaon-les-Vosges
Conservatoire Gautier-d'Épinal Épinal
École Intercommunale de Musique Thaon-les-Vosges
Studios de répétitions à La Souris Verte Épinal et Thaon-les-Vosges

ÉQUIPEMENTS ET ANIMATIONS DE LA VILLE D'ÉPINAL

Golf
SpinaParc
Musée départemental d'art ancien et contemporain
Points-Cyb (accès avec la carte Cyberpass)
Mercre'dynamiques pendant l'année scolaire (accès avec la carte d'animation)
Stages sportifs, culturels et multimédias pendant les congés scolaires (accès avec la carte d'animation)

Le Pass communautaire est remis gratuitement à tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération Épinal.
Le Pass communautaire est individuel ; un pass par membre de la famille qui en fait la demande. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

→ COMMENT L'OBTENIR ?

Il faut s'adresser à sa mairie (de résidence).

PIÈCES À FOURNIR

- Une photo d'identité récente
- Une carte d'identité ou permis de conduire pour les adultes
- Le livret de famille ou acte de naissance pour les enfants et les étudiants de moins de 25 ans
- Un justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture d'habitation principale, bail pour les nouveaux habitants ou acte authentique d'achat)



Retrouvez toutes les infos sur www.agglo-epinal.fr